



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

## Trente-septième session

Colombo (Sri Lanka), 31 janvier - 2 février 2024 et 19-22 février 2024

Résultats de la FAO dans la région Asie et Pacifique – 2022-2023

### Résumé

Le présent document expose les principaux faits nouveaux et les principaux résultats obtenus dans la région Asie et Pacifique au cours de l'exercice biennal 2022-2023, qui est le premier exercice biennal dans le contexte du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, axé sur la transformation des systèmes agroalimentaires visant à les rendre *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables aux fins de l'*amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie* (les *quatre améliorations*), sans laisser personne de côté.

À la suite de la 36<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, tenue en 2022, la FAO a axé ses activités dans la région sur les priorités régionales suivantes:

- priorité régionale 1: transformer les systèmes agroalimentaires pour parvenir à une production durable et une alimentation saine;
- priorité régionale 2: accélérer la mise en place d'une gestion durable des ressources naturelles afin de préserver la biodiversité et d'agir pour le climat;
- priorité régionale 3: soutenir une transformation rurale inclusive pour obtenir des systèmes agroalimentaires durables et des sociétés rurales équitables;
- priorité régionale 4: renforcer la durabilité et la résilience des systèmes agroalimentaires dans les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique.

Au cours de l'exercice biennal, la région a subi des crises concomitantes, comme la pandémie de covid-19, des conflits, les perturbations de la filière d'approvisionnement, la crise des cinq pénuries (denrées alimentaires, aliments pour animaux, combustibles, engrais et financements) et des catastrophes naturelles. Ces chocs requièrent l'adaptation et l'intensification des efforts déployés par la FAO dans la région pour accroître les résultats concernant les *quatre améliorations*, à l'appui des priorités et des demandes des membres.

Les principales réalisations de la FAO dans la région sont notamment l'assistance sur mesure apportée à plus de 20 pays pour les aider à concevoir les plans de transformation de leurs systèmes agroalimentaires. La FAO a aidé les membres, en particulier les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les PEID, à accéder à un financement grâce au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui se développe, et au programme du Fonds vert pour le climat (FVC) dans la région, afin qu'ils tiennent leurs engagements en matière

Les documents relatifs à la session peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

d'environnement et concrétisent leurs ambitions en matière de climat, mais aussi grâce au Fonds de lutte contre les pandémies. La FAO appuie également la gestion durable des organismes envahissants nuisibles aux végétaux et des maladies des végétaux grâce à des approches coordonnées, ainsi que la production animale durable et climato-intelligente, et les bonnes pratiques d'élevage et d'agriculture dans la région.

De grands progrès ont été accomplis en Asie du Sud-Est dans le cadre du Programme sur la pénurie d'eau dans la région Asie et Pacifique. La FAO a également appuyé la création du centre de connaissances de l'Asie sur la gestion durable des sols et des terres et a élaboré un plan régional complet relatif à la prise en compte de la biodiversité dans le Pacifique. Les capacités des membres ont été encore renforcées afin de promouvoir la pêche et l'aquaculture durables dans la région.

En outre, des stratégies et des initiatives clés de l'Organisation ont été mises en œuvre dans la région, notamment les initiatives Main dans la main, «Un pays, un produit prioritaire» et 1 000 villages numériques.

Au cours de l'exercice biennal 2022-2023, la FAO a élaboré 161 nouveaux projets financés par des fonds fiduciaires dans la région, mobilisant 1 milliard d'USD de nouvelles ressources extrabudgétaires. Le portefeuille combiné du FEM et du FVC a représenté 157 millions d'USD, mobilisant un cofinancement supplémentaire de 1,2 milliard d'USD. La région a également élaboré 118 nouveaux programmes de coopération technique, pour un montant évalué à 27,2 millions d'USD. Plus de 80 projets menés à ce titre ont permis de fournir une aide d'urgence de nature à sauver des vies, une aide humanitaire et une aide à la résilience, dont le montant est évalué à 409,4 millions d'USD.

#### **Suite que la Conférence régionale est invitée à donner**

Les participants à la Conférence régionale sont invités à:

- a. saluer les importantes activités menées par la FAO et les résultats qui ont été obtenus au regard des principales priorités que la Conférence régionale a définies à sa 36<sup>e</sup> session;
- b. saluer l'exécution et les résultats des activités de la FAO dans la région, en particulier compte tenu des défis extraordinaires posés par la pandémie de covid-19 et la crise des cinq pénuries, qui se superposent.
- c. reconnaître l'importance que revêtent tant la fourniture ininterrompue de produits et services normatifs et vecteurs de connaissances, en particulier la production de règlements, de directives d'application volontaire, d'instruments juridiques et d'études de portée nationale ou régionale, que le processus de dialogue sur les politiques fondé sur des éléments factuels;
- d. noter que le processus de planification de la FAO au niveau des pays s'inscrivait dans le droit fil du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et s'appuyait sur les efforts de repositionnement déployés dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement pour favoriser collectivement la prise en main par les pays et répondre aux priorités et aux lacunes concernant les objectifs de développement durable au niveau national;

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

[APRC@fao.org](mailto:APRC@fao.org)

## I. Introduction

1. Le présent document expose les principaux faits nouveaux et les principaux résultats obtenus dans la région au cours de l'exercice biennal 2022-2023, qui est le premier exercice biennal dans le contexte du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, axé sur la transformation des systèmes agroalimentaires visant à les rendre *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables aux fins de l'amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie (les quatre améliorations), sans laisser personne de côté.

2. La FAO mène ses activités à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale au titre du Cadre stratégique, obtenant des résultats conformes à son cadre de résultats dans les domaines prioritaires du Programme (DPP) établis. En outre, au cours de l'exercice biennal, la FAO a aidé les membres à mettre en œuvre la Stratégie de la FAO relative au changement climatique et la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, ainsi que leurs plans d'action, et d'autres stratégies thématiques.

3. À la suite de la 36<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, tenue en 2022, la FAO a inscrit ses activités dans la région dans le cadre des initiatives régionales suivantes:

- priorité régionale 1: transformer les systèmes agroalimentaires pour parvenir à une production durable et une alimentation saine;
- priorité régionale 2: accélérer la mise en place d'une gestion durable des ressources naturelles afin de préserver la biodiversité et d'agir pour le climat;
- priorité régionale 3: soutenir une transformation rurale inclusive pour obtenir des systèmes agroalimentaires durables et des sociétés rurales équitables;
- priorité régionale 4: renforcer la durabilité et la résilience des systèmes agroalimentaires dans les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique.

4. Ces priorités régionales ont tenu lieu de mécanismes de mise en œuvre à l'échelle des pays, et visaient à renforcer l'impact des activités de la FAO au regard des principales priorités dans la région, par le biais des DPP et les objectifs de développement durable (ODD) pertinents, pour assurer une hiérarchie claire des résultats fondée sur des liens de cause à effet, auxquels s'ajoutent des éléments visant à cibler, accélérer et faciliter les activités de l'Organisation.

## II. Changements dans le contexte et ajustements des priorités

5. Les participants à la 36<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique ont recommandé notamment: la promotion de la transformation des systèmes agroalimentaires dans une optique de durabilité; une gestion des pêches durable et des systèmes aquacoles durables; le renforcement de l'appui régional à la gestion durable des forêts; le renforcement de l'approche «Une seule santé» et la prévention des maladies transfrontières, des zoonoses et de la résistance aux antimicrobiens; la fourniture d'un appui technique pour améliorer la valeur ajoutée et la transformation; et la promotion de la sécurité sanitaire des aliments et de l'assurance de la qualité dans le cadre de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire». Les membres ont également recommandé la prise en compte des thèmes transversaux et l'intégration des accélérateurs dans les quatre priorités régionales, ainsi que le renforcement des contributions des commissions techniques régionales de la FAO dans la région.

6. La région Asie et Pacifique a fait face à des crises concomitantes qui ont suscité des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire, notamment la pandémie de covid-19, des conflits, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la crise des cinq pénuries et des catastrophes naturelles. Ces crises ont entraîné une augmentation des prix des intrants alimentaires et agricoles, une hausse du chômage et une réduction de l'activité économique. Ces chocs, qui ont compromis la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de millions de personnes dans la région, ont demandé une adaptation et une intensification des efforts déployés par la FAO concernant les quatre améliorations, à l'appui des priorités et des demandes des membres.

7. Au titre de l'*amélioration de la production* et de l'*amélioration de la nutrition*, la FAO a adapté son portefeuille d'activités relatives aux chaînes de valeur et aux pertes et gaspillage alimentaires afin de promouvoir la production de végétaux et d'animaux d'élevage nutritifs et à valeur élevée, notamment par la facilitation des liens entre les marchés, le renforcement des capacités, la fourniture d'intrants agricoles, le développement du numérique et le transfert de technologie. Un appui a été fourni en vue d'améliorer les marchés de produits frais dans le sillage de la pandémie, et la FAO a également renforcé la sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine et de la sécurité sanitaire des aliments ainsi que les capacités en la matière. L'Organisation a continué à mettre l'accent sur l'appui fourni aux petits agriculteurs et aux travailleurs occasionnels, qui risquaient davantage d'être touchés par les chocs, tant économiques qu'agricoles ou climatiques.

8. Aux fins de l'*amélioration de l'environnement*, la FAO a appuyé le renforcement du ciblage et de la conception des investissements dans les systèmes agroalimentaires destinés à financer l'action climatique, et a renforcé la capacité des membres à mener des actions anticipatoires pour réduire les incidences négatives des catastrophes dans la région. En outre, la FAO a favorisé la prise en compte de la biodiversité dans les secteurs agricoles et a accru l'appui technique afin de renforcer la coordination des politiques de gestion des ressources en eau dans la région. À cet effet, elle a mobilisé 157 millions d'USD dans la région au moyen du FEM et du FVC.

9. Aux fins de l'*amélioration des conditions de vie*, la FAO a fourni un appui relatif à l'impact des politiques nationales, ainsi que des évaluations régionales en réponse aux crises conjuguées touchant les denrées alimentaires, l'énergie et les financements. Grâce à l'initiative Main dans la main menée dans la région, la FAO a aidé les pays à élaborer des programmes et des plans d'investissement visant à accroître les revenus et à réduire les inégalités et les vulnérabilités au sein des populations rurales.

### III. Réalisations accomplies dans la région

#### III.1 Priorités régionales et principales réalisations en 2022-2023

10. À sa 36<sup>e</sup> session, la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique a approuvé quatre priorités régionales qui ont permis de mettre en œuvre des actions consolidées parfaitement en phase avec les DPP définis dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO. Les quatre priorités régionales ont été élaborées à partir des besoins et des priorités des pays et étayées par un travail normatif mené aux niveaux régional et mondial.

11. Au cours de la période 2022-2023, la FAO a élaboré 161 nouveaux projets financés par des fonds fiduciaires dans la région, mobilisant 1 milliard d'USD de nouvelles ressources extrabudgétaires. Le portefeuille combiné du FEM et du FVC a représenté 157 millions d'USD, mobilisant un cofinancement supplémentaire de 1,2 milliard d'USD. La région a également élaboré 118 nouveaux programmes de coopération technique, pour un montant évalué à 27,2 millions d'USD. Plus de 80 projets menés à ce titre ont permis de fournir une aide d'urgence de nature à sauver des vies, une aide humanitaire et une aide à la résilience, dont le montant est évalué à 409,4 millions d'USD.

Priorité régionale 1: transformer les systèmes agroalimentaires pour parvenir à une production durable et une alimentation saine (telle que présentée à la 36<sup>e</sup> session de la Conférence régionale)

Domaines prioritaires du Programme (DPP)	Cibles des ODD	Domaines privilégiés dans la région
Amélioration en matière de production (AP) AP 1: L'innovation au service d'une production agricole durable	2.3, 2.4, 6.4, 9.5 et 15.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de technologies intégrées plus spécifiques du lieu pour la gestion des cultures, et transfert et adoption de technologies.</li> <li>Élaboration de feuilles de route nationales et de partenariats régionaux permettant d'aboutir à des systèmes agroalimentaires plus productifs et plus durables et de réaliser l'ODD 2 et d'autres cibles.</li> </ul>

AP 2: Transformation bleue	2.1, 2.2, 14.2, 14.4, 14.6, 14.7, 14.b et 14.c	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités d'évaluation des stocks de poissons pour la gestion et le suivi de l'ODD 14.</li> <li>• Aquaculture, développée autour de l'innovation et d'une intensification durable, y compris par le truchement de la plateforme technique régionale pour l'aquaculture.</li> </ul>
AP 3: Approche «Une seule santé»	1.5, 3.d et 15.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention et maîtrise des zoonoses ainsi que des organismes nuisibles et maladies transfrontières touchant les plantes et les animaux d'élevage, y compris de l'aquaculture.</li> <li>• Approche «Une seule santé» étendue pour prendre en compte les secteurs des forêts, de la faune et de la flore sauvages, de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.</li> <li>• Pratiques agricoles sûres, améliorations phytosanitaires.</li> <li>• Résistance aux antimicrobiens.</li> </ul>
AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs	1.4, 2.3, 2.4, 6.b, 9.3 et 14.b	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échange de connaissances et de bonnes pratiques en matière d'agriculture familiale et d'agroécologie.</li> <li>• Amélioration de l'accès des petits producteurs, des négociants et des agripreneurs aux technologies numériques, au crédit, aux intrants, à l'information et à la formation, et renforcement des lois protégeant le régime foncier (y compris sur les terres forestières), les droits d'utilisation de l'eau et les services financiers destinés aux femmes et aux communautés autochtones.</li> </ul>
Amélioration en matière de nutrition (AN) AN 1: Une alimentation saine pour tous	1.3, 2.1, 2.2, 3.4, et 12.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques et programmes de production d'aliments diversifiés et riches en nutriments, à la fois abordables et accessibles et favorisant des habitudes alimentaires saines.</li> </ul>
AN 2: La nutrition au bénéfice des plus vulnérables	1.3, 2.1, 2.2, 3.1 et 3.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élimination de l'émaciation chez les enfants de la région d'ici à 2030.</li> </ul>
AN 3: Des aliments salubres pour tous	2.1, 2.2 et 3.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des systèmes nationaux de contrôle des aliments.</li> <li>• Solutions de sécurité sanitaire des aliments pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (PME).</li> <li>• Normes alimentaires du Codex visant à atténuer les dangers liés au commerce électronique et aux échanges transfrontaliers.</li> </ul>
AN 4: Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires	2.1, 2.2 et 12.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie régionale relative aux pertes et au gaspillage alimentaires.</li> <li>• Base de connaissances régionale et activités de sensibilisation portant sur les effets des pertes et du gaspillage alimentaires sur le climat, la sécurité alimentaire et la nutrition.</li> <li>• Orientations de politique générale et avis techniques à l'intention des membres sur l'amélioration des mesures/des données relatives aux pertes et au gaspillage alimentaires, aux niveaux local et national.</li> </ul>

12. Dans le cadre de la priorité régionale 1, la FAO a aidé plus de 20 pays à affiner leurs plans de transformation des systèmes agroalimentaires, lesquels ont été présentés lors du Bilan +2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, à Rome, en juillet 2023. La FAO a élaboré

des directives techniques relatives à l'agriculture durable, notamment les systèmes semenciers et la gestion intégrée des cultures, ainsi que des études de cas sur les zones humides durables, et a facilité le transfert de technologie aux niveaux national et régional. Une norme régionale pour les mesures phytosanitaires portant sur la mangue a été élaborée afin de faciliter le commerce dans la région, et huit rapports d'évaluation par pays sur l'amélioration des mesures phytosanitaires ont été achevés. En outre, la FAO a appuyé la création de l'Alliance pour l'agriculture de conservation en Asie et dans le Pacifique et d'un réseau régional consacré à la chenille légionnaire d'automne.

13. La FAO a appuyé la production animale durable et climato-intelligente, et de bonnes pratiques agricoles dans la région. La coordination et le partage d'informations ont été renforcés au titre de la nouvelle stratégie pour l'Asie et le Pacifique (2023-2027) relative au Cadre pour la maîtrise des maladies animales transfrontières et d'un plan de travail biennal. La FAO a élaboré des directives relatives à l'utilisation des antimicrobiens et à la résistance à ces derniers en Asie et dans le Pacifique. Elle a également mobilisé plus de 68 millions d'USD au moyen du Fonds de lutte contre les pandémies.

14. La FAO a appuyé le plan d'action régional pour l'agriculture familiale en Asie du Sud en collaboration avec le Centre de l'agriculture de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, l'Alliance coopérative internationale et l'Association des agriculteurs d'Asie.

15. En outre, la FAO a soutenu les capacités des membres à réaliser les cibles de l'ODD 14 (reconstitution des stocks; lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée; et garantie de l'accès aux ressources de la pêche à petite échelle) et à se fonder sur l'évaluation des stocks pour prendre des décisions relatives à la gestion. La FAO et le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique ont organisé deux réunions de haut niveau afin de promouvoir l'aquaculture durable en Asie.

16. Des équipes multidisciplinaires nationales de haut niveau ont été constituées en Indonésie, en Thaïlande et au Viet Nam dans le cadre du Programme sur la pénurie d'eau en Asie et dans le Pacifique. En outre, la FAO a aidé les équipes de pays à renforcer les compétences locales en matière de comptabilisation des ressources en eau.

17. La FAO a formé les autorités à la sécurité sanitaire des aliments au Bangladesh, au Cambodge, en Inde, en Mongolie et à Sri Lanka. L'amélioration des marchés des produits frais, domaine d'activité crucial au lendemain de la pandémie, a commencé au Bangladesh, au Népal et en République démocratique populaire lao. La publication phare intitulée *Asia and the Pacific – Regional Overview of Food Security and Nutrition* (Asie et Pacifique – Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition) met en relief la détérioration continue de la situation régionale.

18. En juin 2022, la FAO a lancé sa Stratégie régionale pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires en Asie et dans le Pacifique, et a aidé à réduire les pertes alimentaires en Indonésie, à Sri Lanka et au Timor-Leste.

Priorité régionale 2: accélérer la mise en place d'une gestion durable des ressources naturelles afin de préserver la biodiversité et d'agir pour le climat (telle que présentée à la 36<sup>e</sup> session de la Conférence régionale)

Domaines prioritaires du Programme (DPP)	Cibles des ODD	Domaines privilégiés dans la région
Amélioration en matière d'environnement (AE) AE 1: Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets	2.4, 6.4, 13.1, 13.2, 13.b et 14.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services climatiques pour fonder les politiques, la planification et les décisions d'investissement sur des éléments factuels.</li> <li>Accès aux financements mondiaux des actions environnementale et climatique.</li> <li>Transposition à plus grande échelle des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, ainsi que du suivi, de l'établissement de rapports et de la vérification.</li> </ul>

AE 3: Biodiversité et services des écosystèmes pour l'alimentation et de l'agriculture	2.5, 6.6, 14.4, 15.1, 15.3, 15.4, 15.5 et 15.6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration des écosystèmes (ce qui comprend la restauration des forêts et des paysages et la gestion durable des forêts ainsi que des terres et des sols).</li> <li>• Utilisation durable de la biodiversité grâce à un renforcement des capacités.</li> </ul>
AE 4: Mise en place de systèmes alimentaires urbains durables	1.1, 2.1, 11.a et 12.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui technique permettant d'améliorer les filières alimentaires approvisionnant les zones urbaines.</li> <li>• Gouvernance de la question alimentaire en milieu urbain, pour un accès inclusif à la nourriture et une alimentation abordable pour les citoyens pauvres.</li> <li>• Solutions de foresterie urbaine permettant d'améliorer la fourniture de services écosystémiques.</li> </ul>
AV 4: Systèmes agroalimentaires résilients	1.3, 1.5 et 2.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination des risques nombreux et combinés que les chocs économiques et environnementaux font peser sur les systèmes agroalimentaires et les moyens de subsistance.</li> <li>• Mécanismes de gouvernance (y compris l'action publique, la planification et la coordination institutionnelle) permettant une gestion multirisque dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des autres utilisations des terres.</li> <li>• Mesures de réduction de la vulnérabilité et des risques, ciblant les petits agriculteurs et le nexus aide humanitaire-développement-paix.</li> <li>• Action anticipatoire et protection sociale réactive face aux chocs.</li> </ul>

19. Le programme du FEM dans la région s'est développé et l'accent a été mis sur l'aide fournie aux membres, en particulier les PMA, en vue d'assurer le financement de leurs ambitions climatiques. Lors de la huitième reconstitution des ressources du FEM (2022-2026), la priorité a été accordée à l'agriculture, aux forêts, à la pêche, à l'utilisation des terres, au changement climatique, à la biodiversité et à la dégradation des terres. La FAO a mené quatre projets transfrontières concernant l'eau douce, auxquels ont participé six pays et pour lesquels les subventions du FEM sont estimées à 33 millions d'USD. Le premier programme multinational de préparation du FVC, auquel prennent part six pays de l'Asie du Sud-Est, a été approuvé au cours de l'exercice biennal. La FAO a également entrepris une feuille de route relative aux investissements pour les services climatiques agricoles et a dirigé l'élaboration de nouveaux outils d'analyse destinés à améliorer le ciblage et la conception d'investissements pour le financement de l'action climatique.

20. La FAO a accompli des progrès en ce qui concerne la restauration des écosystèmes et la prise en compte de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, notamment en codirigeant le Programme intégré sur les biomes forestiers indo-malais d'importance critique avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et en créant le centre de connaissances de l'Asie sur la gestion durable des sols et des terres. Au Népal et au Pakistan, la FAO a appuyé l'élaboration de plans d'action nationaux pour la restauration des forêts et des paysages. Les activités commerciales et les activités de foresterie durables et licites dans le bassin inférieur du Mékong ont été soutenues par le Programme ONU-REDD<sup>1</sup>. En outre, la FAO a appuyé l'amélioration du suivi et de la quantification de la contribution de la foresterie sociale aux contributions déterminées au niveau national, ainsi que les

<sup>1</sup> Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement.

processus de communication des inventaires forestiers nationaux et de REDD<sup>2</sup> à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

21. En partenariat avec les autres membres des coalitions thématiques, ainsi que les ONG, la FAO a donné des orientations à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), chargée de mener l'action anticipatoire, l'ASEAN ayant déclaré 2023 «L'année de l'action anticipatoire».

Priorité régionale 3: soutenir une transformation rurale inclusive pour obtenir des systèmes agroalimentaires durables et des sociétés rurales équitables (telle que présentée à la 36<sup>e</sup> session de la Conférence régionale)

Domaines prioritaires du Programme (DPP)	Cibles des ODD	Domaines privilégiés dans la région
AP 5: Agriculture numérique	1.4, 5.b, 9.c et 17.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>Initiative sur les villages numériques pour accélérer le développement rural et le développement d'écosystèmes numériques dans des villages.</li> <li>Systèmes agroalimentaires exploitant la puissance du numérique grâce à l'élaboration de politiques et de stratégies dans ce domaine, et autonomisation des femmes, des jeunes et des petits producteurs par la culture numérique.</li> </ul>
AV 1: Égalité des genres et autonomisation des femmes rurales	2.3, 5.4, 5.a et 5.c	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la stratégie régionale 2022-2025 en matière d'égalité des genres pour l'Asie et le Pacifique et du plan d'action y afférent.</li> <li>Intégration systématique des questions de parité dans les processus d'élaboration des politiques sur la sécurité alimentaire, la nutrition, la résilience sociale, l'égalité d'accès aux ressources (terres et eau, par exemple) et l'accès au numérique.</li> </ul>
AV 2: Transformation rurale inclusive	1.1, 8.3, 8.5, 10.1, 10.2 et 10.7	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marchés agroalimentaires ruraux-urbains résilients, notamment commerce électronique et commerce numérique, chaînes de valeur inclusives, développement des microentreprises et PME et des entreprises agroalimentaires, et autonomisation des femmes et des jeunes grâce à des investissements dans l'agroalimentaire et dans les microentreprises et PME, et au développement de leurs compétences numériques.</li> </ul>
AV 5: Initiative Main dans la main	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.a, 10.1 et 10.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement intégré des territoires et investissements ciblés pour concrétiser l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 2 (faim zéro) et l'ODD 10 (inégalités réduites).</li> </ul>

22. La FAO a aidé les pays à élaborer des stratégies en matière d'agriculture numérique, notamment le Bangladesh, le Cambodge, l'Indonésie, le Népal et plusieurs PEID du Pacifique. La FAO a accueilli, conjointement avec l'Union internationale des télécommunications, le 4<sup>e</sup> Forum sur les solutions de l'agriculture numérique pour l'Asie et le Pacifique, et a lancé une analyse régionale sur l'entrepreneuriat des jeunes et les start-up du secteur de la technologie agronomique pour appuyer la transformation rurale grâce au développement du numérique.

23. Les interventions d'urgence de la FAO comprennent l'appui et le renforcement des capacités d'évaluation des besoins agricoles régionaux en réponse aux crises mondiales de l'alimentation, de l'énergie et des finances. Les programmes de terrain menés par la FAO en Afghanistan et à Sri Lanka

<sup>2</sup> Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts, plus gestion durable des forêts et conservation et accroissement des stocks de carbone forestiers.



se sont considérablement développés, tandis que les activités réalisées au Myanmar ont été réorientées vers les partenaires locaux ainsi que l'urgence et la résilience.

24. La FAO est intervenue lors de situations d'urgence telles que l'éruption volcanique du Hunga Tonga-Hunga Ha'apai dans le Pacifique, les inondations de 2022 survenues au Pakistan et les cyclones qui ont frappé le Myanmar et Vanuatu, et fournit actuellement une aide au Népal à la suite du séisme de novembre 2023.

25. La FAO a publié la Stratégie régionale 2022-2025 en matière d'égalité des genres pour l'Asie et le Pacifique et le plan d'action y afférent, a réalisé des évaluations par pays de l'égalité des genres et a mis en avant les efforts déployés en matière d'intégration des questions de genre dans les bulletins d'information de la FAO.

26. L'initiative Main dans la main a été lancée dans plusieurs pays prioritaires, notamment le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, le Népal, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, la République démocratique populaire lao et Vanuatu. Les données disponibles ont été inventoriées, et les informations statistiques ainsi que les ensembles de données ont été intégrés dans la plateforme institutionnelle de la FAO. Plusieurs pays ont élaboré des programmes de l'initiative Main dans la main et mobilisé des investissements dans des secteurs et des régions prioritaires; sept membres achèvent des études techniques dans le cadre de l'initiative Main dans la main et recherchent les investissements nécessaires.

Priorité régionale 4: renforcer la durabilité et la résilience des systèmes agroalimentaires dans les PEID du Pacifique (telle que présentée à la 36<sup>e</sup> session de la Conférence régionale)

Domaines prioritaires du Programme (DPP)	Cibles des ODD	Domaines à mettre en avant dans la région
AP 2: Transformation bleue	2.1, 2.2, 14.2, 14.4, 14.6, 14.7, 14.b et 14.c	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaînes de valeur des produits de la mer.</li> <li>• Pêche illicite, non déclarée et non réglementée.</li> <li>• Données et statistiques: suivi de l'ODD 14.</li> </ul>
AP 3: Approche «Une seule santé»	1.5, 3.d et 15.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention et gestion des organismes nuisibles et des maladies.</li> <li>• Alerte précoce et gestion des risques sanitaires, y compris la résistance aux antimicrobiens.</li> <li>• Législation en matière de biosécurité et harmonisation des politiques avec les normes internationales.</li> <li>• Produits écologiquement acceptables substituables aux pesticides très dangereux.</li> </ul>
AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs	1.4, 2.3, 2.4, 6.b, 9.3 et 14.b	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pêche et aquaculture artisanales sûres et durables: accès sûr et équitable aux espèces côtières productives, facilitation et amélioration de l'efficacité de la gestion communautaire de la pêche, aquaculture à petite échelle.</li> <li>• Petite agriculture, agroforesterie et foresterie: mécanismes communautaires de gouvernance et de prise de décisions, gestion des ressources et systèmes d'exploitation traditionnels, et chaînes de valeur.</li> <li>• Données et statistiques: méthodes de collecte de données sur l'adaptation de la production et les rendements dans le contexte des petites îles.</li> </ul>

AP 5: Agriculture numérique	1.4, 5.b, 9.c et 17.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme de solutions pour les PEID: partage des connaissances et coopération.</li> <li>• Stratégies d'agriculture numérique (formulation et mise en œuvre).</li> <li>• Accès à des informations techniques et météorologiques et à des informations sur les marchés à jour.</li> </ul>
AN 1: Une alimentation saine pour tous	1.3, 2.1, 2.2, 3.4 et 12.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception et mise en œuvre de programmes et de politiques sur l'alimentation et la nutrition.</li> <li>• Prise en compte systématique de la nutrition dans toutes les politiques sectorielles.</li> <li>• Soutien aux mécanismes nationaux de coordination et de planification en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.</li> <li>• Plaidoyer et sensibilisation aux niveaux national et communautaire.</li> </ul>
AN 3: Des aliments salubres pour tous	2.1, 2.2 et 3.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonnes pratiques de fabrication, de manutention, d'emballage et d'hygiène.</li> <li>• Comités nationaux du Codex.</li> </ul>
AE 1: Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets	2.4, 6.4, 13.1, 13.2, 13.b et 14.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques agricoles climato-intelligentes pour une production intégrée de plantes, d'arbres et de bétail.</li> <li>• Action commune de Koronivia pour l'agriculture et mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national.</li> <li>• Données et statistiques: suivi de l'ODD 15 et réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts, plus gestion durable des forêts et propositions relatives à la préparation du FVC concernant la conservation et l'accroissement des stocks de carbone forestiers (REDD+).</li> </ul>
AE 3: Biodiversité et services écosystémiques à l'appui de l'alimentation et de l'agriculture	2.5, 6.6, 14.4, 15.1, 15.3, 15.4, 15.5 et 15.6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biodiversité et gestion avisée des produits chimiques en agriculture.</li> <li>• Restauration des forêts et des paysages</li> <li>• Utilisation d'espèces locales diverses et polyvalentes dans les systèmes d'agroforesterie.</li> <li>• Gestion et gouvernance fondées sur des données factuelles, innovation technologique et participation du secteur privé à la préservation de la biodiversité et à la restauration des écosystèmes marins (p. ex. régénération des herbiers marins et des mangroves, restauration des écosystèmes littoraux).</li> </ul>
AV 4: Systèmes agroalimentaires résilients	1.3, 1.5 et 2.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système de suivi de la sécurité alimentaire.</li> <li>• Élaboration et mise en œuvre de politiques, y compris concernant l'allocation des ressources.</li> <li>• Aide d'urgence après des catastrophes naturelles.</li> <li>• Stratégies de réduction des risques liés aux catastrophes touchant la pêche et gestion de ces risques.</li> </ul>

27. La FAO a soutenu la participation de 11 PEID du Pacifique au Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et de 13 dirigeants du Pacifique à la manifestation ministérielle de haut niveau destinée aux PEID, aux PMA et aux PDSL (manifestations tenues à Rome). Elle a également donné des orientations techniques à Nauru, aux Palaos, au Samoa, aux Tonga et à Vanuatu afin de rationaliser et de développer leurs feuilles de route pour la transformation des systèmes agroalimentaires.

28. Dans le secteur des pêches, la FAO a joué un rôle important dans le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments, de transformation du poisson et de commercialisation aux Fidji, aux Îles Salomon et aux Tonga. Elle a également facilité l'accès des associations de pêcheurs aux marchés et aux financements aux Fidji et aux Tonga, et a aidé les femmes membres de ces organisations à contribuer aux politiques nationales relatives au poisson.

29. La FAO a renforcé les capacités relatives à l'approche «Une seule santé» en matière de prévention et gestion des maladies et de résistance aux antimicrobiens, ainsi que concernant la biosécurité et «Une seule santé» sur les exploitations, la prévention de la peste porcine africaine, et le régime régional d'homologation des pesticides du Pacifique. La FAO a facilité l'élaboration de recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments dans les États fédérés de Micronésie, dans les Îles Cook, à Nauru, à Nioué, aux Palaos et en République des Îles Marshall. Des consultations auprès de 11 PEID du Pacifique ont été organisées afin d'élaborer des stratégies nationales en faveur de l'agriculture numérique.

30. La FAO a produit et diffusé deux directives régionales sur la gestion durable des sols et la gestion climato-intelligente des animaux d'élevage dans le Pacifique dans le cadre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture. La FAO a également renforcé les capacités des agriculteurs en ce qui concerne les approches agricoles climato-intelligentes à Kiribati, aux Tonga et aux Tuvalu, et a permis aux Fidji, au Samoa et aux îles Salomon de participer aux réunions des organes subsidiaires de la CCNUCC. La FAO a aidé les Fidji à établir leur note conceptuelle relative au FVC et a élaboré le Plan d'action du Pacifique visant à promouvoir une action cohérente pour la prise en compte de la biodiversité dans les secteurs agricoles, notamment la pêche, les cultures, l'élevage et la foresterie, dans la région du Pacifique. En outre, la FAO a collaboré avec les membres du Pacifique à l'élaboration de l'étude prospective du secteur forestier 2023.

### ***III.2 Accélérateurs, thèmes transversaux et partenariats***

31. La FAO s'est fondée sur des données et des statistiques pour faire face aux difficultés aux niveaux national et supranational, notamment les perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par les contraintes liées au confinement dû à la covid-19 et la guerre en Ukraine. La FAO a appuyé les recensements et enquêtes agricoles réalisés à l'échelle nationale, et a recueilli des données relatives aux indicateurs des ODD liés aux exploitations, notamment au Bhoutan, au Cambodge, aux Fidji, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Népal, au Samoa et au Timor-Leste.

32. La FAO a collaboré avec des experts des gouvernements nationaux, des universités et du secteur privé afin de renforcer l'utilisation des données d'observation de la Terre pour produire des statistiques des espèces cultivées, et a aussi aidé le Timor-Leste à utiliser des informations sur les limites des cultures obtenues grâce au système de positionnement mondial et liées aux données issues de son recensement agricole.

33. La stratégie régionale 2022-2025 en matière d'égalité des genres pour l'Asie et le Pacifique et le plan d'action y afférent témoignent de l'engagement de la FAO en faveur de l'égalité des genres dans l'agriculture et le développement rural durables. En 2023, la FAO a publié des évaluations par pays de l'égalité des genres dans l'agriculture et concernant les moyens de subsistance ruraux pour le Bhoutan, le Cambodge et les Palaos, et a réalisé de nouvelles évaluations au Népal, aux Philippines et au Viet Nam.

34. La FAO a privilégié la collaboration avec les entités du secteur privé, 20 collaborations étant en cours dans sept pays. Le partenariat avec Grow Asia a facilité une consultation inclusive du secteur privé régional en vue de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique. En 2023, la FAO a signé un protocole d'accord avec la Chambre de commerce international de la Chine afin de renforcer le développement rural et d'éradiquer la pauvreté et la faim. La cartographie du secteur privé et l'appui en matière d'établissement de liens pour les pays participant à l'initiative Main dans la main ont été essentiels pour mobiliser des investissements.

35. En 2023, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire se sont concentrées sur la mobilisation de partenariats financiers et les initiatives de partage des connaissances afin de promouvoir les investissements agricoles responsables. Une base de données régionale sur les investissements a été créée afin de mettre en correspondance les besoins d'investissement et les mécanismes de financement. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont appuyé la mise en œuvre des initiatives «Un pays, un produit prioritaire» et Main dans la main dans la région, notamment en facilitant la collaboration des bureaux de pays avec la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et grâce à l'organisation de tables rondes sur les investissements en foresterie.

36. Pour faire avancer le programme de développement des PEID du Pacifique, la FAO a établi un partenariat de travail pour le Pacifique en vue d'une programmation commune avec le Fonds international de développement agricole et le Programme alimentaire mondial (PAM) en 2023, et a signé un protocole d'accord avec le secrétariat du Programme régional du Pacifique.

### *III.3 Initiatives institutionnelles de la FAO, nouvelles façons de travailler*

37. La FAO a développé sa Stratégie en matière de science et d'innovation en Asie et dans le Pacifique au moyen de manifestations et de dialogues régionaux tels que le Hackathon des jeunes pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires 2022, organisé à Beijing, et le Forum sur les solutions pour les PEID 2022. Ces initiatives ont mis en avant des solutions innovantes visant à accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires dans une optique de durabilité et à assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

38. En outre, la FAO a aidé neuf pays prioritaires dans le cadre de l'initiative Main dans la main (Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Îles Salomon, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao et Vanuatu) à établir des plans d'investissement et à attirer des partenaires de développement, notamment les banques multilatérales de développement et le secteur privé. L'aide a été fournie notamment sous la forme de séances de partage des connaissances et du Forum de l'investissement tenu à Rome, où les pays ont présenté leurs plans et leurs perspectives d'investissement aux investisseurs et aux agriculteurs.

39. En mai 2022, la FAO a lancé l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» en Asie et dans le Pacifique, créant ainsi un mécanisme de coordination régionale et une plateforme régionale de connaissances. Elle aide les pays de la région à élaborer des stratégies et des plans d'action nationaux relatifs à «Un pays, un produit prioritaire». Des projets liés à cette initiative ont été entrepris au Bangladesh, au Bhoutan, au Cambodge, aux Fidji, dans les Îles Cook, dans les Îles Salomon, à Nauru, au Népal, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa, aux Tonga et à Vanuatu.

40. Dans le cadre de l'initiative sur les villages numériques, la FAO a mis au point l'outil d'évaluation de l'état de préparation au numérique, qu'elle a mis en œuvre dans 10 pays, couvrant 107 villages numériques. Cet outil aide à faire avancer les technologies de l'information et de la communication et les innovations numériques aux fins de la réalisation des ODD, à élaborer des stratégies et des solutions de l'agriculture numérique au niveau national pour redynamiser les communautés rurales, à renforcer les liens entre les marchés et à améliorer l'efficacité et la productivité agricole ainsi que les revenus et les moyens de subsistance en milieu rural. Une nouvelle plateforme de connaissances de l'initiative sur les villages numériques présentant les pratiques optimales de plus de 15 pays a également été mise en place.

## **IV. FAO unie dans l'action**

41. La FAO est intervenue face aux crises concomitantes que sont la pandémie de covid-19 et la crise des cinq pénuries. Elle a pris des mesures fondées sur des données factuelles, intensifié son assistance technique et favorisé le changement au sein des systèmes agroalimentaires. En étroite collaboration avec le Bureau des urgences et de la résilience (OER), situé au siège, le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (RAP) a mis en œuvre des projets d'intervention d'urgence en temps opportun pour répondre aux besoins économiques urgents ou aux crises dans les pays de la

région touchés, comme l’Afghanistan, le Myanmar, le Pakistan et Sri Lanka. Le RAP a également travaillé avec des unités du siège, le Bureau sous-régional pour les îles du Pacifique et les bureaux de pays afin d’améliorer l’exécution du programme de terrain, et a collaboré avec l’unité chargée de la gestion environnementale et sociale, au siège, en vue de fournir des orientations sur les questions de protection.

42. Dans le cadre des priorités régionales, la FAO a intégré la planification des ressources dans les différentes sources de financement (Programme ordinaire, contributions volontaires et Programme de coopération technique, par exemple) pour une exécution efficace et a appuyé des projets ainsi que des efforts de mobilisation de ressources.

43. La FAO a pris part au dialogue interinstitutions relatif à la réforme des Nations Unies dans la région Asie et Pacifique. La FAO a participé à la réunion de la Plateforme régionale de collaboration pour l’Asie et le Pacifique, tandis qu’au niveau des pays, la collaboration des Nations Unies a notamment pris la forme d’une participation directe des représentants de pays aux équipes de pays des Nations Unies et à diverses activités liées à la réforme, comme l’élaboration de l’analyse commune de pays, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et les plans de travail communs.

## V. Lacunes et enseignements tirés

### *Amélioration de la production*

44. La transformation des systèmes agroalimentaires dans une optique d’efficacité, d’inclusivité, de résilience et de durabilité est essentielle, notamment compte tenu des chocs récents tels que la pandémie de covid-19, les conflits et les perturbations météorologiques dues au changement climatique. Il est par conséquent essentiel de prendre en considération les coûts environnementaux, sociaux et sanitaires cachés liés à une productivité accrue des systèmes agroalimentaires en Asie et dans le Pacifique<sup>3</sup>.

### *Amélioration de la nutrition*

45. La détérioration des progrès en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans la région appelle une intensification des approches fondées sur les systèmes agroalimentaires. Réduire le coût d’une alimentation saine est indispensable pour éliminer la faim (ODD 2) et réaliser d’autres ODD<sup>4</sup>. L’urbanisation rapide accroît la demande d’aliments transformés et prêts à consommer, dont le contenu nutritif est peu réglementé. La région a besoin d’une assistance technique en matière de politique générale pour garantir l’accès de tous à une alimentation saine à partir de systèmes de production durables et résilients.

### *Amélioration de l’environnement*

46. Malgré des progrès, la région régresse en ce qui concerne le changement climatique et plusieurs ODD relatifs à l’environnement (cible 6 de l’ODD 6, cible 5 de l’ODD 11, cible 2 de l’ODD 12, cible 2 de l’ODD 13 et cible 5 de l’ODD 15). Il convient que la région renforce sa capacité à utiliser les évaluations des vulnérabilités et des risques liés aux incidences du changement climatique et de la dégradation des écosystèmes, en particulier lors de la planification prospective et de la prise de décisions en matière d’investissement. Des investissements sont nécessaires pour créer des conditions favorables et faire en sorte que les gestionnaires de ressources puissent effectivement mettre à profit les possibilités et intensifier les actions.

---

<sup>3</sup> FAO. 2023. *La Situation mondiale de l’alimentation et de l’agriculture 2023 – Pour une transformation des systèmes agroalimentaires: connaître le coût véritable des aliments*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc7724fr>.

<sup>4</sup> FAO, UNICEF, PAM et OMS. 2023. *Asia and the Pacific – Regional Overview of Food Security and Nutrition 2022. Urban food security and nutrition (Asie et Pacifique – Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2022. Sécurité alimentaire et nutrition en zone urbaine)*. Bangkok, FAO. <https://www.fao.org/documents/card/en?details=cc3990en>.

*Amélioration des conditions de vie*

47. L'urbanisation, les disparités entre les milieux urbain et rural et les inégalités socioéconomiques continuent de croître dans la région. Pour remédier à cela, il faudra investir en faveur des femmes, des jeunes et des entrepreneurs, notamment via le développement du numérique et en renforçant les liens entre les zones rurales et les zones urbaines au moyen des chaînes agroalimentaires, et lutter contre le changement climatique. Il est nécessaire d'accroître la productivité de la main-d'œuvre rurale et la diversification des activités agricoles et non agricoles afin d'améliorer les revenus dans les zones rurales. La transformation rurale inclusive et intégrée reste une priorité de rang élevé des gouvernements.

*Pour les PEID*

48. La transformation des systèmes agroalimentaires dans les îles du Pacifique reste une priorité pour le programme de la FAO dans les PEID du Pacifique. L'accent est mis sur l'inclusion des priorités relatives aux systèmes agroalimentaires dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres de coopération à tous les niveaux. La FAO soulignera aussi l'importance des partenariats, de l'innovation pour élaborer des solutions locales, et des investissements.